

Un nouveau port d'attache dédié à la mobilité verticale

Le 1er février dernier, la Drone and Vertical Mobility Academy a établi ses quartiers au sein de l'Académie de la mobilité du TCS. Sur mandat de la FIA, elle est appelée à préparer d'autres clubs à la mobilité verticale.

TEXTE DOMINIC GRAF

Sur nos routes, l'espace se fait toujours plus restreint. Et le transfert d'une partie du trafic dans la troisième dimension, c'est-à-dire dans les airs, tend à se profiler comme une solution crédible. Ce dont nous osions à peine rêver il y a quelques décennies semble désormais devenir de plus en plus réaliste. La technologie des drones a accompli d'énormes progrès grâce, notamment, à la numérisation, à l'électrification et à l'automatisation. Aujourd'hui déjà, de nombreux secteurs industriels utilisent des drones pour le transport de marchandises, pour des prises de vue ou le sauvetage de personnes. Et même le transport de passagers en taxi volant est déjà une réalité.

Acceptation sociale

Mais, malgré des investissements massifs dans la mobilité verticale, il manque une stratégie claire et fondée quant à son utilisation, aux réglementations et à la manière dont le transfert de connaissances entre pilotes peut être garanti. C'est ce à quoi s'attelle l'Académie de la mobilité du TCS, avec la création de la Drone and Vertical Mobility Academy.

Mandatée par la Fédération internationale de l'automobile (FIA) et soutenue par le FIA Innovation Fund, l'Académie ne se contente pas d'étudier comment et où les drones pourront être utilisés à l'avenir, mais elle met également en lumière certains points critiques. «La question de savoir si les drones

peuvent effectivement s'imposer comme alternative de transport et en remplacer d'autres dépend aussi de leur acceptation sociale», explique Jörg Beckmann, directeur de l'Académie de la mobilité du TCS. C'est pourquoi son image au sein de l'opinion publique et la façon d'en informer la population constituent une base centrale de l'Académie des drones. «Nous devons convaincre le public de leur plus-value sociale et de leur apport en matière de durabilité», poursuit Jörg Beckmann.

Point de contact

Dans un premier temps, l'accent sera mis sur l'échange et le transfert de connaissances entre les 235 organisations membres de la FIA. Puis l'Académie sera amenée à de-

venir un point de contact central pour tous les aspects de l'utilisation professionnelle et privée de drones et de jets à propulsion électrique, capables de décoller et d'atterrir verticalement. Dans ce contexte, l'Académie de la mobilité du TCS s'est renforcée en engageant Nicolas Brieger. Fin connaisseur de la branche, il dispose en outre d'un vaste savoir-faire et d'un réseau dans le domaine de la mobilité aérienne et urbaine. Les meilleures conditions sont donc réunies pour que cette entité prenne véritablement son envol et que l'on entende parler d'elle à l'avenir. Et de quelle façon elle saura ouvrir la voie à la mobilité verticale au plus grand nombre.

Plus d'infos sur mobilityacademy.ch

A usages multiples Les drones et les multicoptères pourraient bientôt devenir des moyens de transport à part entière. L'Académie de la mobilité du TCS y contribue largement.

